REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 juin 2018

Rapport n° 18-04-16

PARCELLES CADASTRÉES BL 627, BL 628, BL 629, BL 630 ET BL 635 SISES RUE DU BOIS D'AGUÈRE À SAINT-LEU-LA-FORÊT: DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre du permis de construire n° PC 9556386S0084 délivré le 9 mars 1987, le promoteur « Ile de France Construction » avait informé les acquéreurs des pavillons réalisés dans cette opération que des parkings précisément désignés étaient à leur disposition.

La commune, à laquelle la voirie et les places de stationnement de cette opération ont été cédées par le promoteur en 2009, a été saisie par une partie des propriétaires afin que les places qui leur avaient été attribuées par le promoteur leur soient cédées par la commune.

Un courrier recommandé a été adressé aux propriétaires concernés qui disposaient d'une place afin de connaître leurs besoins. Cinq d'entre eux ont informé la commune qu'ils souhaitaient devenir propriétaires de la place qui leur était affectée, depuis 30 ans pour les plus anciens.

Il vous donc proposé de constater la désaffectation de ces cinq places de stationnement (parcelles cadastrées BL 627, BL 628, BL 629, BL 630 et BL 635 sises rue du Bois d'Aguère à Saint-Leu-la-Forêt) et de les déclasser du domaine public communal.

La commission Travaux et urbanisme (Urbanisme), réunie le 18 juin 2018, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire

MAIRIE de ST LEU LA FORET (VAL D'OISE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 juin 2018

Délibération n° 18-04-16

PARCELLES CADASTRÉES BL 627, BL 628, BL 629, BL 630 ET BL 635 SISES RUE DU BOIS D'AGUÈRE À SAINT-LEU-LA-FORÊT: DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal
Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant que les parcelles cadastrées BL 627, BL 628, BL 629, BL 630 et BL 635 sises rue du Bois d'Aguère à Saint-Leu-la-Forêt ne sont plus affectées à l'usage direct du public en raison de leur localisation géographique dans le lotissement,
Vu le plan ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Travaux et urbanisme (Urbanisme) réunie le 18 juin 2018,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article unique : de constater la désaffectation du domaine public des parcelles cadastrées BL 627 (12 m²), BL 628 (12 m²), BL 629 (12 m²), BL 630 (12 m²) et BL 635 (13 m²) sises rue du Bois d'Aguère à Saint-Leu-la-Forêt (95320), dans la mesure où elles ne sont pas affectées à l'usage direct du public et, par conséquent, de déclasser du domaine public de la commune ces parcelles en vue de leur cession.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en
Préfecture du Val d'Oise le
qu'elle a été notifiée aux intéressés le
et publiée le

Le Maire

Sandra BILLET

Le Maire

Sandra BILLET

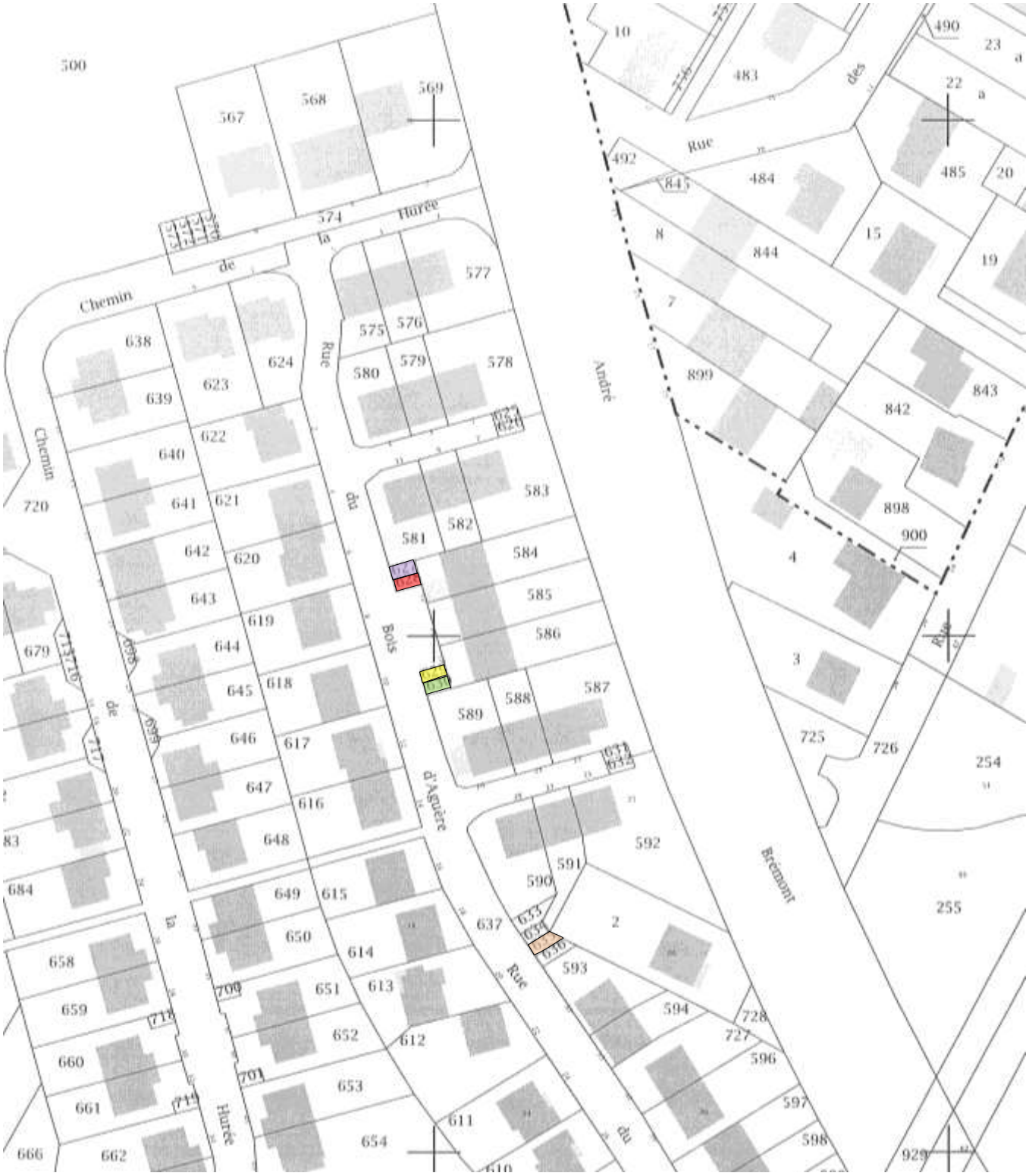

Désaffectation et déclassement de places de stationnement

Extrait de plan cadastral